



Augmenter les salaires, les minima sociaux, les pensions, c'est urgent, nécessaire et juste Mobilisons-nous le 25 juin

La répartition des richesses en France est de plus en plus inégale : les salaires, les pensions, les minima sociaux stagnent. La protection sociale est malmenée par une politique de bas salaires, de chômage et de cadeaux aux entreprises notamment par une exonération croissante des cotisations sociales qui diminue les ressources de notre protection sociale.

Les conséquences des politiques menées sont graves :

- nos salaires, nos pensions, nos ressources sont trop bas pour vivre correctement ;
- les diplômés et les qualifications ne sont pas suffisamment reconnus et rémunérés ;
- notre protection sociale couvre de moins en moins nos besoins face aux aléas de la vie.

C'est cela la crise.

Augmenter les salaires, les pensions, les minima sociaux, c'est indispensable pour bien vivre. C'est un élément essentiel pour relancer la consommation des ménages, renforcer notre système de protection sociale et sortir de la crise économique et sociale que connaît le pays depuis plusieurs années.

Remettre la sécurité sociale au cœur d'une politique sociale, c'est protéger notre santé, notre retraite, notre famille. C'est permettre de vivre dignement et en bonne santé à tout âge.

Salarié-e, retraité-e, étudiant-e, chômeur-se, je demande avec la CGT :

- une **augmentation** du **SMIC**, du **point d'indice** des fonctionnaires et des **minimas sociaux** de **10 % au 1er juillet 2015** ;

- la **tenue d'une Conférence sociale sur les salaires**, convoquées par le gouvernement **avant mi-juillet 2015** sur :

- o la revalorisation des salaires et pensions ;
- o la réindexation des pensions sur les salaires ;
- o l'égalité salariale femmes- hommes ;
- o la reconnaissance des qualifications.

25 juin, journée nationale de grèves et d'actions

Rassemblements sur le département:

- **Rennes, à 12h devant la préfecture Beauregard**, avec la remise des cartes pétitions signées.

Opération «Vérité Salaires» afin de témoigner de la réalité des salaires et de la dévalorisation de notre force de travail.

- **Vitré, Fougères, St Malo et Redon** : selon les modalités définies par les Unions locales.